



L'ECHO ALBANAIS

MAIRIE - A LOUER

- Duplex 55 m². Au premier : cuisine-séjour, salle d'eau-wc. A l'étage : 2 chambres, grand dégagement. Loyer 442.06 €. Libre de suite.
 - Studio de 58 m² comprenant séjour-cuisine, salle de bain, wc, 1 chambre et 1 débarras. Loyer : 360.17 € et 51 € de charges locatives. Libre de suite.
 - Appartement 38 m² comprenant séjour-cuisine, salle de bain-wc, 1 chambre et un débarras. Loyer : 344.08 €. Libre début mai.
- Contacter la mairie au 02.96.32.98.98.

ÉTAT CIVIL

L'article 9 du Code Civil stipule que « chacun a droit au respect de sa vie privée ».

Nous vous communiquons le détail d'une circulaire du ministère de l'intérieur du 2 juin 1999 et sa réponse ministérielle du 17 mars 2003 :

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), dans un avis du 8 avril 1999, s'est montrée défavorable à l'utilisation des informations enregistrées dans un fichier à des fins étrangères à celles qui ont justifié leur collecte et leur traitement. Le principe de protection de la vie privée s'oppose en effet à ce que les données à caractère personnel enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil soient utilisées par les élus à d'autres fins, y compris en vue d'une action de communication municipale.

La communication dans le bulletin municipal de l'état civil des naissances, décès et mariages ou l'envoi de messages de félicitations ou de condoléances n'est possible que dans la seule mesure où, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord exprès, c'est-à-dire par écrit, à cette publication ou à ce message personnalisé. Les informations collectées pour ces seules fins ne peuvent être conservées ni alimenter un fichier permanent.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En raison du passage du Bibliobus, l'équipe responsable demande à ses lecteurs de rapporter les **livres empruntés de la Bibliothèque des Côtes d'Armor pour le 31 Mars 2013.**

Vide-Grenier



AMICALE LAÏQUE - VIDE GRENIER DU 1er MAI

L'amicale laïque organise son vide-grenier annuel le **mercredi 1er mai** (parking et salle des fêtes de Saint-Alban).

Tarifs : en intérieur 5 € la table / en extérieur 3 € le ml.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de T. ROUXEL au 06.63.36.70.69.

(Inscriptions possibles jusqu'au 24 avril 2013).

LES RANDONNONS ALBANAIS

Départ du parking du complexe sportif René Rouget :
Dimanche 31 mars
Noyal (10 km) à 8 h 30



SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique organise un repas le **7 Avril** à la Salle des Fêtes de Saint-Alban à partir de 12 h 30.

Au menu : Apéritif, velouté de poireaux, Tajine de Porc, Salade, Fromage, Assiette Gourmande au prix de 12 € (boissons non comprises). Possibilité de plats à emporter.

Pour vous inscrire vous pouvez appeler au 02.96.72.85.59., 02.96.93.89.11. ou 02.96.32.82.44.





ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

Nouveau site internet : Depuis le début de l'année, le club a créé son blog pour permettre à tous les cyclos et aux gens qui s'intéressent au sport et au vélo en particulier, de consulter l'agenda, les circuits, la vie du club, le forum, etc... (aujourd'hui plus de 6500 visites déjà !). Chacun peut se rendre sur le site : : ecta-saintalban/clubeo.com

Le vélo et les bienfaits sur la santé : Comment améliorer sa santé sur un vélo de 7 à 77 ans (suite)

- **Système cardiovasculaire** : Lutte contre l'hypertension en faisant baisser les chiffres. C'est une activité que l'homme peut pratiquer très longtemps au cours de sa vie.
- **Système respiratoire** : Amélioration du débit ventilatoire, moyen de rééducation après chirurgie thoracique.
- **Système digestif** : La diététique adaptée à l'activité favorise un meilleur fonctionnement digestif.

Rappel : Le dimanche 31 Mars : **Brevet des 100 km** (un circuit de 80 km est prévu pour les cyclos n'ayant pas eu le temps de se préparer).

Sorties programmées pour le mois d'AVRIL : départ 8 h

Lundi 1^{er} : 70 km – Départ 9 h - Saint-Alban - Planguenoual - Lamballe - La Ville-es-Lan - Meslin - Tregenestre - Quintenic - Bréhand - St-Trimoëll - Le Boissy - D.44 Carbehaut - Plestan - St-Rieul - Plédéliac - St-Alban.

Dimanche 7 : Randonnée à Saint-Cast ou 104 km - St Alban - La Couture - Fréhel - Malignon - Le Guildo - Ploubalay - St Briac - Pleurtuit - Pleslin Trigavou - Languenan - Plancoët - Pluduno - Hénanbihen - La Bouillie - Les Galimènes - St Alban **ou 84 km** : St Alban - La Couture - Fréhel - Malignon - Le Guildo - Trégon - Plessis Balisson Languenan - Plancoët - Pluduno - Hénanbihen - La Bouillie - Les Galimènes - St Alban.

Dimanche 14 : 105 km - St-Alban - Direction Erquy - La Bouillie - Hénansal - Quintenic - Plédéliac - St Igneuc - Dolo - Sévignac - Eréac - Langourla - Collinée par route extérieure vers Moncontour - St Glen - Landéhen - Maroué - Lamballe - Plan d'Eau vers La Poterie - St Aaron - Les Rigaudais - St Alban **ou 89 km** : St Alban - Direction Erquy - La Bouillie - Hénansal - Quintenic - Plédéliac - St Igneuc - Dolo - Plénée Jugon - Le Gouray - La Ville Doualan - St Glen - Landéhen - Maroué - Lamballe - Plan d'Eau vers La Poterie - St Aaron - Les Rigaudais - St Alban.

Dimanche 21 : 117 km - St. Alban - La Bouillie - Hénanbihen - Plancoët - Languenan - Quévert (centre) - Trélivan (Village) - Trébedan - Languédias - Mégrit - Jugon les Lacs - St. Igneuc - Plédéliac - Trégomar - Lamballe direction Andel - Planguenoual - Dahouët - La Caderie - St. Alban **ou 90 km** : St. Alban - La Bouillie - Hénanbihen - Plancoët - Languenan - Corseul - Jugon les Lacs - St Igneuc - Plédéliac - Trégomar - Lamballe direction Andel - Planguenoual - St. Alban.

Dimanche 28 : Brevet des 150 km ou 90 km - Saint-Alban - Coron - Hénansal - St-Denoual - Quintenic - Lamballe - Les Landes - Pommeret - Gare d'Yffiniac - Plédran - Quessoy - Meudon - Ste Blaise - Bréhand - Lamballe - St-Aaron - Les Rigaudais - St-Alban.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES CÔTE de PENTHIÈVRE

- La communauté de Communes Côte de Penthièvre vous invite gratuitement à une visite du jardin médiéval "HERBARIUS" à Planguenoual, le **mercredi 27 mars 2013** à partir de 14 h et jusqu'à 17 h. Thème de la visite : les rotations, techniques de paillage, extraits de plante et l'équilibre biologique au jardin. Réservation à la Cdc Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90 auprès de Clément Poirier.
- Venez **DECOUVRIR le COMPOSTAGE et le JARDINAGE AU NATUREL**, le **samedi 6 avril** de 14 h à 16 h 30 à la pépinière HERBARIUS à Planguenoual. Plus d'infos : Service Prévention Déchets au 02.96.32.98.90 www.cdc-cote-penthièvre.fr.

« Jardiner au naturel - ça coule de source »

...ceci est un insecticide naturel...



La coccinelle est le plus connu des insectes auxiliaires. Ils débarrassent efficacement et naturellement le jardin des pucerons et autres ravageurs trop envahissants. Pour les attirer, c'est facile : plantez des haies fleuries, des vivaces, semez des fleurs et installez des refuges. Et profiter-en pour les observer ! www.jardineraunaturel.org/.

PORTES OUVERTES SAINT-ILAN

L'école d'Horticulture du Paysage et du Commerce à LANGUEUX organise une journée "Portes Ouvertes" le dimanche **19 mai de 9 h à 18 h**. Elle dispose d'un internat et l'accès à la gare SNCF peut se faire en bus. Formations : Commerce - Vente - Aménagements Paysagers - Productions Horticoles. Collège techno, CAP, Seconde Gén., Bacs Pro, Bac techno STAV, BTS. **Nouveau** : CAP Fleuriste par alternance. Tél. 02.96.52.58.58 - courriel : Langueux@cneap.fr - www.hortilan.com

PAGES JAUNES - Ca bouge par ici !

Avec le leader de l'information locale, vos événements sont sûrs de se faire connaître !

Fête du village, concert en plein air, compétition sportive ...
Ce service est **GRATUIT**, rendez-vous sur : www.pagesjaunes.fr/annoncer-evenement

Quelques clics suffisent pour faire parler de vos événements culturels, de vos rencontres sportives ou de toute autre manifestation locale. Une service GRATUIT disponible sur : pagesjaunes.fr, simple à utiliser et à tout moment.

LA PLUME DE LOI N°6



- **Vivre sans chéquier**

Pour en savoir plus sur les moyens de paiement alternatifs, retrouvez le mini-guide bancaire proposé par la Fédération bancaire française (FBF) sur le site : <http://www.lesclesdelabanque.com>

- **Sécurité routière**

Radars mobiles

Les premiers radars mobiles de nouvelle génération entrent en service à partir du 15 mars 2013. Embarqués à bord de véhicules banalisés conduits par des gendarmes ou des policiers en uniforme, ces radars ciblent les conducteurs responsables de grand excès de vitesse.

Petit retour en arrière

Le rétablissement progressif des panneaux signalant les radars fixes s'effectuera sur 2 ou 3 ans. La possession d'un éthylotest à bord d'un véhicule à moteur n'est plus une obligation.

- **Énergie**

Les tarifs du gaz baissent de 0,3 % en moyenne au 1er mars 2013 par l'application de la nouvelle formule de calcul. Les prix sont désormais réévalués chaque mois, et non plus chaque trimestre.

- **Cancer**

Vous ou l'un de vos proches a approché de près cette maladie : jusqu'au 20 mai 2013, vous pouvez contribuer à l'élaboration du prochain plan gouvernemental de lutte contre le cancer sur : www.plan-cancer.gouv.fr.

- **Addiction aux jeux**

S'interdire volontairement l'accès aux salles de jeux (casinos et cercles de jeux) et aux sites en ligne est possible en s'adressant au ministère de l'intérieur :

Ministère de l'intérieur

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau des cercles et jeux

Place Beauvau

75800 PARIS Cedex 08

Votre courrier sera signé, mentionnera votre adresse exacte, précisera un numéro de téléphone et comportera une copie de votre pièce d'identité. L'exclusion sera prononcée pour une durée de 3 ans.

- **Détention d'armes**

Depuis le lundi 14 janvier 2013, le traitement des dossiers d'arme est effectué par la sous-préfecture de Dinan pour l'ensemble du département. La procédure de demande d'autorisation d'acquisition de détention d'armes de 1^{ère} ou de 4^{ème} catégorie, est inchangée. La demande est à déposer au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu de domicile qui l'enregistre et la transmet au sous-préfet de Dinan. Cette 1^{ère} demande ou son renouvellement reste notifiée par l'intermédiaire des services de police ou de gendarmerie. La déclaration d'acquisition de détention d'armes de 5^{ème} ou de 7^{ème} catégorie est effectuée par un armurier lors d'un achat ou, en cas de transaction entre particuliers, auprès des services de police ou de gendarmerie du lieu de domicile. Après vérification des conditions requises, un récépissé est établi par le sous-préfet de Dinan.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la :

Sous-préfecture de Dinan

17, rue Michel - BP 61

22 100 DINAN

Ou par courriel : sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr

- **Création d'une association**

Il est possible de déclarer la création d'une association en ligne sous forme dématérialisée. Le greffe des associations se tient à votre disposition et peut vous transmettre un guide d'utilisation de cette déclaration en ligne. Ce document est également disponible sur le site Internet des services de l'État en Côtes d'Armor. Le greffe des associations de la direction départementale de la cohésion sociale répond à vos questions par téléphone 02.96.62.83.30 ou 02.96.62.83.36 ou vous reçoit dans ses locaux 1, rue du Parc à Saint-Brieuc - 4^{ème} étage, aux heures suivantes : le lundi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Le greffe des associations est joignable par courriel : ddcs-associations@cotes-darmor.gouv.fr

- **Internet**

À l'occasion de la fête de l'internet qui se déroule du 18 au 31 mars 2013 autour de l'emploi et de la mobilité, retrouvez le site www.netpublic.fr proposé par la Délégation aux usages de l'internet (DUI).

C'est l'occasion idéale pour connaître la cybercommune de Saint Alban. Cet espace public numérique est animé par des bénévoles qui vous initient aux technologies de l'information ou vous accompagnent dans la maîtrise des outils et des services disponibles sur internet.

Profitez-en pour testez en ligne vos connaissances sur le fonctionnement de nos institutions, la citoyenneté et la vie démocratique : deux séries de questions vous sont proposées sur www.vie-publique.fr.

.../...

LA PLUME DE LOI n°6 (suite)

- **Pré-plainte**

La pré-plainte en ligne est élargie à l'ensemble du territoire depuis le 4 mars 2013. Vous êtes victime d'un vol dans une résidence principale ou secondaire (papiers, matériels divers...), dans un véhicule (auto-radio, sac à mains...), d'un deux roues (scooter, bicyclette...), de dégradation ou destruction de biens privés (voiture, clôture...) d'escroquerie ou d'abus de confiance, actes délictueux pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de ou des auteurs, de n'importe quel accès à internet, il vous est possible d'effectuer une pré-plainte en ligne sur le site sécurisé <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>.

- **A vos pendules**

Le passage à l'heure d'été s'effectuera au cours de la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars 2013 à 2 heures du matin. Il faudra ajouter 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 3 heures.



- **Sécurité routière**

Tout en maintenant l'obligation à tout automobiliste de posséder un éthylotest à bord de son véhicule, la sanction pour défaut de possession d'un éthylotest (applicable initialement au 1er mars 2013) est supprimée.

2^e FORUM DES ELUS ET DE L'EMPLOI TERRITORIAL

Collectivités de Bretagne : un maillage de métiers et de services à découvrir.

Cuisinier, aide à domicile, responsable finances, gestionnaire de ressources humaines, policier municipal, pompier, bibliothécaire, chargé de développement durable, secrétaire de mairie, électricien, jardinier, informaticien réseau, infirmier, aide soignant, maître nageur, éducateur de jeune enfant, directeur général, ingénieur voirie, technicien bâtiment et tant d'autres métiers à découvrir !

Informations - Rencontres - Conférences - **Le 10 Avril 2013 à RENNES**, Le Triangle - Ouvert à tous - Entrée libre sur pré-inscription. : www.forum-territorial.fr

ANNONCES

EMPLOI

- Recherche heures de ménage, repassage et courses. 20 ans d'expérience. Tél. : 02.96.72.98.83.

LOCATION

- Quartier Ville Cochard, maison 65 m², de plain pied comprenant : pièce à vivre (séjour/cuisine), deux chambres, salle d'eau, wc. Garage. Jardin attenant. Libre au 1^{er} juin. Loyer : 580€. Tél. : 02.96.63.17.81. 06.08.96.22.76.
- Maison comprenant 1 chambre, salon/repas, cuisine, salle de bain, wc au rez-de-chaussée. 3 chambres à l'étage. Garage et grenier au-dessus, buanderie. Jardin clos avec terrasse. Proche commerces. Loyer : 650 € sans les charges. Tél. : 02.96.52.68.89 ou 06.75.82.96.48.

DIVERS

- Dimanche 31 mars à 12 h, repas dansant avec l'orchestre Sylvère Burlot à l'Attraction. 30 € tout compris. Réservation au 02.96.32.99.31.
- Le Centre de Vacances de l'Aurore à Saint-Malo vous propose des colonies pour les enfants de 6 à 12 ans du 14 juillet au 17 août 2013 à partir de 364 € la semaine (adhésion 5 € non comprise). Aides aux vacances enfants et chèques vacances acceptés : char à voile, poney, baignades, histoires à vivre. Des vacances palpitantes dans un cadre sécurisé pour découvrir les joies du bord de mer et les trésors de la Cité Corsaire. Le centre de vacances, c'est aussi l'accueil pour des séjours scolaires ou pour les centres de loisirs, un temps idéal pour souder un groupe. Contact : CVA - Manoir de la Goëletterie - 35400 Saint-Malo. Tél. : 02.99.81.91.23 - www.cva-asso.com - animation@cva-asso.com.
- Le Club Nautique Pays de Ploërmel 56800 TAUPONT vous propose sur le plan d'eau du Lac au Duc pour vos vacances de pâques et d'été : voile, canoë, ski-wake. **Nouveautés : Paddle board - Bouée tractée.** A proximité immédiate du club : terrains de camping, parcours de santé, circuits de VTT, toboggans aquatiques, baignade surveillée, beach volley, nombreuses animations. Accueil groupes 8 à 60 personnes à partir de 5 ans, supports adaptés au niveau de pratique et de l'âge des stagiaires, plusieurs formules possibles. Encadrement agréé par le Ministère de la Cohésion Sociale et assuré par des moniteurs brevetés d'état et fédéraux. Tél. : 02.97.74.14.51 - mail : clubnautique-ploermel@wanadoo.fr - site : club-nautique-ploermel.com.

**Le prochain ÉCHO paraîtra le 9 avril 2013,
les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 29 mars à 12 h.**

